



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Commission des institutions**

### **Rapport**

Étude détaillée du projet de loi n° 17 – Loi instituant  
l'Office Québec-Monde pour la jeunesse et modifiant  
diverses dispositions législatives  
(Texte adopté sans amendement)

Procès-verbal de la séance du 12 mai 2009

Dépôt à l'Assemblée nationale :  
N° 332-20090513

---

QUÉBEC

Séance du mardi 12 mai 2009

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 17 – Loi instituant l'Office Québec-Monde pour la jeunesse et modifiant diverses dispositions législatives (Ordre de l'Assemblée le 2 avril 2009)

Membres présents :

M. Bachand (Arthabaska), vice-président

M. Arcand (Mont-Royal), ministre des Relations internationales

M<sup>me</sup> Beaudoin (Rosemont), porte-parole de l'opposition officielle en matière de relations internationales et de Francophonie

M<sup>me</sup> Gaudreault (Hull)

M. Gaudreault (Jonquière), porte-parole de l'opposition officielle en matière de jeunesse, en remplacement de M<sup>me</sup> Hivon (Joliette)

M. Kelley (Jacques-Cartier)

M. Marsan (Robert-Baldwin)

M. Sklavounos (Laurier-Dorion)

M<sup>me</sup> Vallée (Gatineau)

Autres participants : (par ordre d'intervention)

M. Alfred Pilon, président-directeur général, Office Québec-Amériques pour la jeunesse

M<sup>e</sup> Frédérique Sabourin, ministère des Relations internationales

---

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 30, M. Bachand (Arthabaska) déclare la séance ouverte.

**ORGANISATION DES TRAVAUX**

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

## REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Arcand (Mont-Royal) et M<sup>me</sup> Beaudoin (Rosemont) font des remarques préliminaires.

## ÉTUDE DÉTAILLÉE

Articles 1 et 2 : Les articles 1 et 2 sont adoptés.

Article 3 : Après débat, l'article 3 est adopté.

Article 4 : L'article 4 est adopté.

Article 5 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M. Pilon de prendre la parole.

Après débat, l'article 5 est adopté.

Articles 6 et 7 : Les articles 6 et 7 sont adoptés.

Article 8 : Après débat, l'article 8 est adopté.

Article 9 : Après débat, l'article 9 est adopté.

Articles 10 à 14 : Les articles 10 à 14 sont adoptés.

Article 15 : Après débat, l'article 15 est adopté.

Articles 16 à 25 : Les articles 16 à 25 sont adoptés.

Article 26 : Après débat, l'article 26 est adopté.

Article 27 : L'article 27 est adopté.

Article 28 : Un débat s'engage.

Il est convenu de permettre à M<sup>c</sup> Sabourin de prendre la parole.

L'article 28 est adopté.

Articles 29 à 37 : Les articles 29 à 37 sont adoptés.

Article 38 : Après débat, l'article 38 est adopté.

Articles 39 à 46 : Les articles 39 à 46 sont adoptés.

Intitulés des chapitres : Les intitulés des chapitres sont adoptés.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

### REMARQUES FINALES

M<sup>me</sup> Beaudoin (Rosemont) et M. Arcand (Mont-Royal) font des remarques finales.

À 16 h 56, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,



Yannick Vachon

YV/lg

Québec, le 12 mai 2009

Le président de la Commission,



Bernard Drainville